



SOMMAIRE

	Pages
Allocution du commandant Daniel Ortega Saavedra, membre du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale de la République du Nicaragua	257
Point 9 de l'ordre du jour :	
Débat général (suite)	
Déclaration de Mme Zhivkova (Bulgarie)	259
Déclaration de M. Vrhovec (Yougoslavie)	263
Déclaration de M. Phan Hien (Viet Nam)	267

**Président : M. Salim Ahmed SALIM
(République-Unie de Tanzanie).**

**Allocution du commandant Daniel Ortega Saavedra,
membre du Conseil du Gouvernement de recon-
struction nationale de la République du Nicaragua**

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée générale va entendre ce matin une allocution de Son Excellence le commandant Daniel Ortega Saavedra, membre du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale de la République du Nicaragua.

[Le Président poursuit en espagnol (*interprétation de l'espagnol*).]

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à Son Excellence le commandant Daniel Ortega Saavedra, membre du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale de la République du Nicaragua. Je l'invite à s'adresser à l'Assemblée.

2. M. ORTEGA SAAVEDRA (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie l'Assemblée de l'occasion qui m'est ici donnée et je salue son président, M. Salim Ahmed Salim. Nous tenons aussi à marquer notre reconnaissance pour son appui au peuple nicaraguayen à M. Kurt Waldheim, appui qu'il a apporté et continue de nous apporter.

3. Pendant 34 ans, le somozisme a usurpé la représentation du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies. Pendant 34 ans, les forces d'intervention ont parlé par la voix de Somoza et des somozistes dans cette salle. Pendant 34 ans, la représentation dans les corridors de l'Organisation, de même que la personnalité du porte-parole du Nicaragua en ses instances ont constitué une agression à la conscience des peuples.

4. En 1945, c'est Somoza, c'est la garde nationale somoziste, tous deux issus de l'intervention, qui sont devenus membres de l'Organisation des Nations Unies.

5. Le 19 juillet 1979, c'est le peuple du Nicaragua qui est devenu Membre de l'Organisation.

6. Pendant 34 ans, le somozisme a trouvé un appui en cette assemblée parmi ces représentants qui, eux aussi, étaient ennemis de leur peuple.

7. Avec le triomphe de la révolution populaire sandiniste au Nicaragua, on a également infligé une défaite aux positions injustes, aux attitudes démissionnaires, à la politique d'intervention, au crime, à la torture, au vol, au génocide et à l'exploitation que représentait la dictature somoziste et que défendaient les complices de Somoza.

8. Mais avec la victoire sandiniste, un triomphe modeste mais retentissant a aussi été obtenu par les peuples qui ont lutté pour la libération nationale, les peuples qui ont lutté pour la vraie démocratie, les peuples qui ont lutté pour la paix. De même que Somoza avait trouvé des complices à l'Organisation des Nations Unies, le peuple du Nicaragua y a trouvé des frères.

9. Nous tenons à saluer de notre victoire les représentants des gouvernements révolutionnaires, des gouvernements progressistes, des gouvernements démocratiques qui ont su rester aux côtés du peuple nicaraguayen.

10. La guerre livrée au Nicaragua a été une guerre de libération. Dans notre pays, le peuple uni et ayant à l'avant-garde le Front sandiniste de libération nationale a infligé une défaite, dans un combat inégal, aux troupes d'occupation que l'intervention nord-américaine avait laissées sur place après l'assassinat de Sandino.

11. Au Nicaragua, on a toujours su voir en Somoza et en sa soi-disant garde nationale l'incarnation de l'agression étrangère. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut comprendre la grande unité du peuple et aussi le caractère barbare du somozisme.

12. La dictature de Somoza n'a pas d'égal en Amérique latine. Un criminel capable de bombarder des écoles, des hôpitaux, des villes entières, d'assassiner des femmes, des enfants et des personnes âgées, d'incendier et de piller le pays, ne peut être qu'un étranger ou, pour mieux dire, un mercenaire. Somoza a été un fidèle élève de William Walker, ce flibustier du Sud des Etats-Unis qui, en 1857, après avoir incendié la ville de Grenade, dans notre pays, avait laissé une pancarte sur laquelle on lisait : "*Here was Granada*" — Ici était Grenade.

13. Nous avons dit et répété que le somozisme avait, entre autres choses, laissé notre pays en faillite économique. Nous n'allons pas, cette fois-ci, appeler l'attention sur les chiffres que représentent les pertes provoquées par les bombardements de l'aviation de la dictature, ni sur le manque de facilités de paiement de notre pays, non plus que sur la dette extérieure et d'autres choses encore. Mais nous pensons avoir l'obligation de réclamer énergiquement un appui sans condition pour la reconstruction du Nicaragua.

14. Les peuples qui, en Afrique, en Asie et en Amérique latine ont été soumis à l'esclavage et asservis par les

grands pays "civilisés", ont pu briser cette domination au prix de sacrifices immenses.

15. Les hommes ont été proclamés libres dans le monde et, dans la plus grande partie des pays de la terre, l'indépendance et la souveraineté ont été déclarées. Mais d'autres formes de domination plus subtiles sont venues remplacer les chaînes de l'esclavage. Le marché mondial, les organismes de financement international, les banques, sont des instruments de persuasion politique et d'assujettissement économique. Nous savons que le somozisme était le représentant le plus fidèle de ces intérêts étrangers dans notre patrie.

16. Le somozisme a enchaîné l'économie de notre pays; il a facilité le pillage de nos ressources naturelles; il s'est endetté, au nom du Nicaragua, dans les banques internationales. Mais faut-il accuser seulement le somozisme? Ne faut-il pas aussi se demander qui est le plus responsable: Somoza, qui procédait à des investissements, demandait qu'on lui accorde des prêts, s'endettait, etc., au profit de son propre enrichissement, ou bien ceux qui facilitaient ces investissements, ces prêts et ces dettes?

17. En 1972, notre pays a été victime d'un tremblement de terre. Les pertes ont été considérables et l'aide internationale est rapidement venue. Mais ce n'est un secret pour personne que le dictateur et sa bande de fonctionnaires civils et militaires se sont partagés depuis les vivres jusqu'aux dons et aux prêts financiers.

18. Ce simple fait était plus que suffisant pour condamner la dictature et pour ne plus lui remettre un centime de plus. Mais d'autres intérêts se sont imposés et les raisons de l'assujettissement économique, de l'assujettissement politique ont prévalu sur celles de la justice et de la morale.

19. Au cours des deux dernières années de la dictature, l'aversion mondiale est devenue de plus en plus évidente. Au cours des deux dernières années, la dictature a augmenté son taux de criminalité de manière flagrante. Au cours des deux dernières années, le vol commis par le dictateur et ses complices est devenu patent.

20. Mais au cours des deux dernières années, les prêts, les crédits des banques internationales, à court terme et à taux d'intérêt élevé, ont redoublé jusqu'à un degré tel que le peuple du Nicaragua devrait remettre dans les mois qui viennent quelque 600 millions de dollars. Or, le Nicaragua ne peut pas payer cette dette. Et il ne va pas non plus se réendetter pour rembourser cette dette.

21. Somoza et ses complices ont sur leurs comptes bancaires et sous forme d'investissements, hors de notre patrie, l'argent qu'ils ont obtenu des banques internationales, un argent qu'ils ont volé au peuple. C'est à Somoza et à ses complices que les créanciers internationaux du Nicaragua doivent s'adresser.

22. A notre avis, la dette extérieure que le somozisme a laissée au Nicaragua doit être assumée au niveau international, surtout par les pays développés, par les pays puissants sur le plan économique et, au premier chef, par les pays qui ont régulièrement alimenté le financement du somozisme. C'est pourquoi le peuple du Nicaragua propose à cette assemblée des Nations Unies cette suggestion.

23. Notre lutte, comme nous l'avons dit, est une lutte de libération nationale et elle se trouve maintenant dans sa phase de reconstruction nationale, ce qui en fait la cible de politique impérialiste.

24. Les milieux les plus agressifs des Etats-Unis et de l'Amérique centrale rêvent de restaurer le somozisme dans notre patrie. Une alliance macabre essaie d'invalider notre révolution; elle veut laisser entendre que le sandinisme est une menace pour le Gouvernement salvadorien. On nous dit maintenant que les problèmes du Salvador, que les assassinats de paysans, d'ouvriers, de religieux en El Salvador sont provoqués par le Nicaragua.

25. Certains représentants d'Amérique du Nord disent avoir appris du Gouvernement salvadorien, des industriels et des commerçants salvadoriens que les sandinistes avaient monté plusieurs opérations dans ce pays pour provoquer la chute de son gouvernement. Un membre du Sénat des Etats-Unis, Richard Stone, de la Floride, par exemple, l'assure et se précipite pour défendre la "démocratie" salvadorienne; il dit qu'il va demander au Gouvernement des Etats-Unis de faire preuve de plus de vigilance envers le Nicaragua.

26. Nous considérons tout cela comme une provocation, une provocation destinée à justifier des pressions économiques, politiques, voire militaires, sur le Nicaragua.

27. Les Nicaraguayens ne peuvent empêcher le peuple salvadorien de se réjouir de notre victoire. Les Nicaraguayens ne peuvent éviter que notre exemple préoccupe les criminels les plus notoires de l'Amérique latine. Mais en même temps, nous avons défini une politique qui vise à normaliser nos relations avec tous les gouvernements du monde, sur un pied d'égalité et de respect mutuel.

28. En recherchant notre émancipation économique et politique totale, nous avons décidé de nous joindre au mouvement des pays non alignés et, à la sixième Conférence de La Havane¹, nous avons défini notre position internationale.

29. Nous sommes favorables à l'unité des faibles et, de même que nous avons partagé le triomphe de notre révolution avec les peuples libres et avec ceux qui ne sont pas encore libérés et luttent pour briser leurs chaînes, nous estimons aujourd'hui aussi que l'entrée en vigueur des traités qui rendent à Panama sa souveraineté sur la zone du canal est une victoire pour nos peuples, mais surtout pour le peuple panaméen qui s'était juré d'entrer dans la zone le 1^{er} octobre de cette année, coûte que coûte.

30. En ce moment, nous nous souvenons de la victoire des peuples d'Amérique latine lorsqu'à une réunion historique — la dix-septième réunion de consultation des ministres des affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains — les tentatives impérialistes d'intervention au Nicaragua ont été déjouées.

31. On parle aujourd'hui dans la presse d'arrestations à Porto Rico. On arrête des religieux, des avocats et des hommes politiques. On viole les droits de l'homme des citoyens portoricains en maintenant — c'est là le fait des Etats-Unis — des bases militaires sur l'île de Vieques, et en refusant de reconnaître le droit inaliénable de Porto Rico à l'indépendance.

32. Nous verrons combien, parmi ces sénateurs qui se préoccupent aujourd'hui du sort des gardes de Somoza et de la sécurité du Gouvernement salvadorien, vont protester contre cette violation inconcevable des droits de l'homme des Portoricains.

¹ Sixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à La Havane du 3 au 9 septembre 1979.

33. Nous tenons à protester ici devant l'intensification de la répression déchaînée contre les patriotes de Porto Rico.

34. Dans notre lutte pour la paix, pour l'indépendance, pour une transformation véritable, nous appuyons la Bolivie qui lutte pour obtenir un accès à la mer; nous appuyons le Front patriotique du Zimbabwe, la South West Africa People's Organization [SWAPO], le Front POLISARIO², l'Organisation de libération de la Palestine [OLP]. A ce propos, le Nicaragua tient à souligner la solidarité historique avec le peuple éprouvé, héroïque et combattant de Palestine, représentant légitime du peuple palestinien, ainsi qu'avec les organisations susmentionnées, qui sont également les représentants légitimes des peuples qui luttent pour leur liberté et pour leur indépendance.

35. Nous nous sentons aussi dans l'obligation morale d'appuyer le peuple de Belize dans sa lutte pour l'indépendance; il en est de même pour le peuple de Corée, dans ses objectifs de réunification et de retrait des troupes nord-américaines du sud de son territoire.

36. A la sixième Conférence des pays non alignés, nous avons manifesté notre répugnance devant le génocide perpétré par le groupe de Pol Pot qui, de même que Somoza, est la conséquence de l'intervention étrangère et qui, en tant que tel, a servi à un moment donné de fer de lance à l'agression contre le peuple héroïque du Viet Nam.

37. Nul n'ignore que le régime criminel instauré par Pol Pot et sa bande était le résultat de l'attitude expansionniste des dirigeants chinois. N'est-ce pas, hélas, cet expansionnisme brutal et lâche qui a provoqué la crise dans le Sud-Est asiatique? Des troupes chinoises se sont livrées à l'agression contre le Viet Nam, qu'elles continuent de menacer. Mais la force d'âme du peuple vietnamien a été plus forte que la fanfaronnerie des grandes divisions chinoises, et nous voyons avec répugnance une délégation du soi-disant Kampuchea démocratique — ce qui revient à parler de génocide — usurper un siège dans cette assemblée. Ceux qui ont appuyé de leur vote cette représentation n'ont fait qu'encourager l'attitude expansionniste des dirigeants chinois qui, dans les instances internationales font bloc avec les secteurs les plus réactionnaires et meurtriers du monde.

38. Le Nicaragua, qui est un petit pays, un pays indépendant, un pays qui souhaite faire honneur à sa position de non-alignement, s'identifie au peuple héroïque du Viet Nam.

39. Nous luttons et nous continuerons de lutter aux côtés et en faveur des peuples opprimés du monde. Nous combattons et nous continuerons de combattre sans jamais capituler. Nous combattons et nous continuerons de combattre pour le progrès de notre peuple, pour la défense de notre révolution, pour une paix juste qui est celle des peuples souverains, pour une paix véritable qui est celle des peuples libres.

40. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie Son Excellence le commandant Daniel Ortega Saavedra, membre du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale de la République du Nicaragua, du discours important qu'il vient de prononcer.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (*suite*)

41. Mme ZHIVKOVA (Bulgarie) [*interprétation du russe*] : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer la sincère satisfaction que ressent la délégation bulgare de voir le poste important de président de l'Assemblée générale occupé cette année par vous, représentant d'un pays ami, la République-Unie de Tanzanie, digne fils du continent africain et combattant inlassable contre le colonialisme, en même temps que l'un des diplomates les plus expérimentés et les plus estimés à l'Organisation des Nations Unies.

42. Nous sommes particulièrement heureux de relever que la toute récente visite du président Julius Nyerere à Sofia et ses entretiens avec le Président du Conseil d'Etat, M. Todor Zhivkov, ont stimulé d'une manière appréciable les relations entre nos pays dans l'intérêt de la paix, de la coopération et du progrès social dans le monde.

43. Nous voudrions également rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, M. Liévano, pour les efforts persistants qu'il a déployés à la dernière session.

44. La délégation bulgare salue le nouveau Membre de l'Organisation, Sainte-Lucie, en souhaitant à son peuple de connaître le succès dans son développement.

45. Nous partageons le chagrin profond du peuple de l'Angola à la suite de la perte cruelle qui l'a frappé du fait du décès prématuré du président Agostinho Neto. Le peuple bulgare connaissait et estimait hautement le président Agostinho Neto, révolutionnaire tenace, patriote convaincu, courageux combattant de l'impérialisme et du colonialisme et champion inlassable du progrès social. Sa mort prive l'Afrique d'un de ses fils les plus grands et les plus estimés.

46. A notre époque, la détente, malgré les difficultés et certains phénomènes négatifs dressés sur sa voie, continue de s'affirmer comme un tendance permanente des relations internationales. La vie elle-même a prouvé que la politique de détente constitue le seul moyen de faire disparaître pour de bon les dangers d'un conflit thermonucléaire mondial dévastateur.

47. Dans ce sens, une étape importante a été marquée par les négociations fécondes entre L. I. Brejnev et le président Carter à Vienne, couronnées par la signature du Traité résultant de la deuxième série de négociations sur la limitation des armements stratégiques³, et d'autres documents importants entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur la limitation des armes stratégiques. De l'avis général, ce traité est l'initiative la plus importante prise en vue de freiner la course aux armes nucléaires depuis la seconde guerre mondiale. Il a été confirmé une fois de plus que même les problèmes les plus complexes des relations internationales peuvent trouver des solutions acceptables de part et d'autre lorsqu'on les aborde dans le sentiment le plus élevé des responsabilités, avec sagesse, avec une maturité éclairée et un réalisme politique. Nous sommes profondément convaincus que ce nouveau traité peut et doit devenir le point de départ de nouvelles mesures destinées à réduire véritablement les armes nucléaires et qu'il jouera un rôle de catalyseur dans les négociations portant sur

² Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Río de Oro.

³ Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques concernant la limitation des armes stratégiques offensives, signé à Vienne le 18 juin 1979.

d'autres problèmes du désarmement. Ce traité favorisera dans une grande mesure l'amélioration du climat international. C'est pourquoi nous espérons que ce traité sera ratifié dans un proche avenir, non seulement dans l'intérêt des peuples des Etats-Unis et de l'Union soviétique, mais encore dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

48. Les événements dans le monde confirment sans équivoque aucune que la détente ne concerne pas seulement les relations Est-Ouest, mais qu'elle est aussi une réalisation sans prix qui a une importance générale pour l'humanité tout entière et pour l'évolution sur notre planète. Les intérêts de tous les peuples exigent que soit dressé un barrage invincible aux tentatives de compromettre le processus de détente et de ramener les relations internationales à ce qu'elles étaient à l'époque de la guerre froide. Cette nécessité a été soulignée une fois de plus à la sixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui s'est tenue à La Havane. La Déclaration finale qui y a été adoptée [voir A/34/542] a confirmé le désir des pays non alignés d'unir toutes leurs forces pour préserver la paix et la sécurité dans le monde. La République populaire de Bulgarie apprécie hautement le mouvement des pays non alignés et y voit un important facteur de la vie internationale, et elle soutient sa lutte et ses efforts pour établir une paix durable dans le monde.

49. A la suite de la politique de détente, des changements durables et favorables se sont produits dans le climat politique du continent européen. Conformément aux principes et aux accords de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe⁴, on voit se poursuivre le développement des contacts politiques, de la coopération économique et culturelle; on voit aussi s'intensifier le processus de connaissance mutuelle des peuples d'Europe. D'autres changements positifs favorables du climat politique en Europe et dans le reste du monde ne manqueront pas de résulter de la rencontre à Madrid des Etats qui ont participé à la Conférence européenne. Cette rencontre doit contribuer à affermir le processus de détente et à assurer la sécurité du continent.

50. L'affermissement et le développement des tendances positives en Europe exigent que soient adoptées des mesures pratiques et opérantes dans le domaine de la détente militaire sur le continent. C'est précisément à ce but que tendent les propositions des Etats signataires du Traité de Varsovie, dont l'objectif est de faire sortir de l'impasse les négociations de Vienne sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale.

51. A ces mesures il conviendrait d'ajouter la proposition de la conclusion, entre les Etats participant à la Conférence européenne, d'un traité sur le non-recours, en premier, les uns contre les autres, aux armes nucléaires et aux armes de type classique, ainsi que la proposition visant à tenir une conférence au niveau politique, avec la participation des pays européens, des Etats-Unis et du Canada, destinée à discuter et à adopter des mesures propres à renforcer la confiance entre les Etats, à réduire l'affrontement militaire en Europe et à diminuer par la suite la concentration et l'importance numérique des forces armées et des armements sur ce continent.

52. Bien que nous constatons avec satisfaction que certains pays abordent avec compréhension et intérêt ces propositions constructives, nous constatons en même temps que, pour un progrès réel dans la détente militaire du continent, il est indispensable de conjuguer les efforts de

tous les pays intéressés. Nous espérons que, dans un avenir proche, l'accord se fera afin de passer au travail concret qu'appelle la solution de ces problèmes.

53. Pour ce qui est des Balkans, nous avons tout lieu d'être satisfaits des importants changements positifs survenus dans la région. La politique active et constructive de la République populaire de Bulgarie vise à affermir la détente dans les Balkans, à réaffirmer des relations de bon voisinage et d'amitié, et une large coopération, équitable et avantageuse pour tous. C'est une politique de principe constante et invariable. Nous cherchons à faire en sorte que la péninsule des Balkans soit transformée en une région de paix et de stabilité durables, qui nous permettra de vivre dans une atmosphère de confiance et de respect mutuel, en étroite coopération et en amitié avec tous nos voisins. Le Gouvernement et le peuple de Bulgarie sont convaincus de la noblesse de cette cause et s'emploient de manière tenace et continue à la défendre, malgré les difficultés qui résultent de notre héritage historique et de la nature complexe et multiple de la réalité d'aujourd'hui.

54. Nous vivons aujourd'hui une époque complexe et dynamique. Nous nous trouvons en présence de nombreux problèmes qui dépassent les frontières et les intérêts des Etats et des nations individuels, et qui ont une nature humaine et planétaire. Nous estimons que les Nations Unies doivent tout d'abord faire porter leur attention sur ces problèmes, non seulement parce qu'ils répondent entièrement à la nature universelle de l'Organisation, mais aussi parce qu'ils contiennent en eux-mêmes la nécessité d'un mouvement en avant et que leur juste solution crée les prémisses et les conditions propres à permettre le règlement d'un certain nombre d'autres questions internationales.

55. Parmi les problèmes mondiaux, une place centrale revient naturellement à la réduction, à la prévention et, en dernière analyse, à l'élimination totale du danger d'une nouvelle guerre mondiale dont le préalable fondamental est la réalisation d'un désarmement authentique. La réalisation de ce but est importante en soi, mais elle est importante aussi parce qu'elle préparera la voie à la solution de grands problèmes tels que l'élimination du sous-développement économique dans le monde et de la famine, la mise au point de nouvelles sources d'énergie, l'éradication des maladies les plus dangereuses, la protection de l'environnement, la conquête des océans mondiaux et de l'espace extra-atmosphérique, l'exploitation des réalisations du progrès scientifique et technique dans l'intérêt de l'humanité tout entière, l'éveil de forces créatrices en léthargie de l'homme, le développement et le perfectionnement généraux de l'homme et de sa société.

56. C'est dans cette direction que vont les efforts des pays socialistes et de tous les pays épris de paix dans le monde.

57. Dans leur déclaration du 23 novembre 1978⁵, les Etats membres de l'Organisation du Traité de Varsovie ont proposé des mesures pratiques pour mettre fin à la course aux armements. L'objectif de ces propositions est de transférer la question de l'arrêt de l'augmentation qualitative et quantitative des armements et des forces armées du domaine des vœux et des résolutions au domaine de la solution pratique. Dans leur communiqué adopté en mai dernier, à Budapest, les ministres des affaires étrangères des

⁴ Signé à Helsinki le 1^{er} août 1975.

⁵ Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-troisième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1978, document S/12939.

Etats parties au Traité de Varsovie ont confirmé la ferme intention de leurs gouvernements de continuer à lutter pour faire des progrès réels dans cette voie⁶.

58. Au centre des efforts de désarmement se trouve l'ensemble des propositions liées à la limitation et à l'élimination complète des armes nucléaires. Cela est absolument logique, puisque le principal danger pour le monde résulte de l'augmentation des armements nucléaires. L'attitude et la position très nette des pays socialistes à cet égard se trouvent exposées dans leur proposition de février dernier, présentée au Comité du désarmement [voir A/34/27, par. 42, a)]. La tâche essentielle actuellement consiste à commencer des négociations sur la cessation de la fabrication d'armes nucléaires sous toutes leurs formes et sur la réduction progressive des stocks jusqu'à l'élimination complète des arsenaux des Etats.

59. Etant donné la nature extrêmement complexe du problème du désarmement nucléaire, les négociations dans ce domaine se trouveraient facilitées, croyons-nous, si elles s'accompagnaient, en parallèle, de la persistance des efforts visant à renforcer les garanties politiques et de droit international afférentes à la sécurité des Etats. Voilà pourquoi nous attachons une telle importance à la conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force, qui renforcerait la confiance entre les Etats et donnerait une impulsion vigoureuse au processus de désarmement véritable.

60. En donnant tout leur relief aux questions que je viens d'évoquer, la délégation bulgare est loin de songer à sous-estimer les autres questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session. Nous attachons une importance particulière à l'accélération du travail de préparation d'une convention internationale sur le renforcement des garanties de sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires, ainsi qu'à l'adoption de mesures telles que la cessation de tous les essais d'armes nucléaires, l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et la destruction des stocks existants, l'interdiction de la mise au point et de la fabrication de types nouveaux d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes, la réduction des budgets militaires, etc.

61. Le Comité du désarmement devrait s'occuper sans retard de l'élaboration d'un traité interdisant les armes radiologiques; les éléments de base sont contenus dans le projet présenté par l'Union soviétique et les Etats-Unis [*ibid.*, par. 56, a)].

62. Nous voudrions une fois de plus attirer l'attention de l'Assemblée générale sur une question importante, celle qui consiste à donner un caractère universel aux traités et accords internationaux conclus dans le domaine du désarmement. Il nous paraît indispensable que notre organisation contribue en temps opportun à la solution pratique de cette question d'actualité.

63. Dans l'ensemble des mesures destinées à mobiliser les efforts des Etats en faveur du désarmement véritable, un rôle très important doit revenir à une conférence mondiale du désarmement.

64. Nous saluons l'initiative de la République socialiste tchécoslovaque qui a proposé à l'Assemblée générale d'inclure à son ordre du jour une question intitulée "Adoption d'une déclaration sur la coopération internationale pour le désarmement" [A/34/141], ce qui ne manquerait certaine-

ment pas de contribuer à de nouveaux progrès dans ce domaine.

65. La République populaire de Bulgarie attache aussi une grande importance à la transformation de l'océan Indien en zone de paix; ce serait une mesure importante vers un nouvel affermissement de la paix et de la sécurité internationales dans le monde.

66. Evaluant la situation actuelle en ce qui concerne la détente, force nous est de tenir compte également de l'attitude négative et de l'effet des forces qui s'opposent à une évolution positive des relations internationales. Par exemple, au moment où il existe des possibilités réelles de freiner la course aux armements, de nouvelles mesures sont prises en direction inverse, en vue d'intensifier cette course et d'accroître les budgets militaires.

67. Un facteur négatif est la politique d'hégémonie qui mène à l'affaiblissement du processus de la détente, à la création de foyers de tension et au déclenchement de conflits. Cette politique est incompatible avec le développement des tendances positives dans la vie internationale, avec le renforcement de la confiance mutuelle entre nations et avec les principes de droits égaux et d'égalité souveraine des Etats.

68. Les intérêts de la paix, de la détente et de la coopération internationale, exigent que l'on s'oppose résolument aux tenants et artisans de cette politique d'hégémonie qui est si dangereuse pour l'humanité.

69. Voilà pourquoi nous saluons et appuyons la nouvelle initiative soviétique relative à l'inclusion à l'ordre du jour d'un point intitulé "Inadmissibilité de la politique d'hégémonie dans les relations internationales" [A/34/243]. Il est temps que l'hégémonie soit condamnée et que des barrières solides soient dressées sur sa voie. Nous pensons que l'abdication de cette politique est indispensable; elle doit non seulement constituer un principe fondamental des relations internationales mais également être consacrée dans un accord international.

70. L'établissement d'une paix durable dans le monde est inséparable de la lutte pour éteindre les foyers de tension et de conflit qui existent en diverses régions de notre planète.

71. La sécurité et la stabilité de l'Asie du Sud-Est ont connu de nouvelles épreuves. Le peuple vietnamien épris de liberté a dû défendre son droit inaliénable et légitime à une existence pacifique et indépendante.

72. Le Viet Nam socialiste, devenu le symbole du courage et de l'abnégation dans sa lutte d'indépendance, a déjà donné aux agresseurs une réponse adéquate. Il a aussi répondu à la campagne de diffamation montée contre le Viet Nam à propos du problème des réfugiés d'Indochine. En fait, c'est là un problème grave, mais on ne doit pas l'exploiter pour exacerber les tensions ni pour masquer les véritables coupables de la tragédie que connaissent des dizaines de milliers d'êtres humains dans la région.

73. La République populaire de Bulgarie est absolument convaincue que le siège du Kampuchea à l'Organisation des Nations Unies doit être occupé par les représentants légitimes de la République populaire du Kampuchea et non pas par ceux de la clique Pol Pot-Ieng-Sary, qui a été renversée par le peuple kampuchéen et qui, pendant des années, s'est livrée à une politique de génocide contre ses compatriotes. Nous nous élevons résolument contre les tentatives visant à permettre aux Nations Unies de s'ingérer, sous une forme ou sous une autre, dans les affaires

⁶ *Ibid.*, trente-quatrième année, Supplément d'avril, mai et juin 1979, document S/13344.

internes de la république populaire souveraine du Kampuchea.

74. Nous manifestons notre solidarité au peuple et au Gouvernement de la République démocratique populaire lao qui luttent pour défendre l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'existence pacifique du pays.

75. Les événements qui se sont déroulés récemment dans la région du Moyen-Orient ont montré une fois de plus que le marché séparé entre Israël et l'Égypte ne mène pas à la paix mais à une aggravation du conflit. Les tentatives visant à régler le sort du peuple palestinien sans qu'il y participe n'ont donné aucun résultat. Une paix réelle, juste et durable dans la région n'est possible que si Israël se retire de tous les territoires arabes occupés en 1967, si l'on assure au peuple palestinien, dirigé par l'OLP — son seul représentant légitime — le droit de créer son propre Etat et si l'on garantit à tous les peuples de la région une existence indépendante et pacifique. Seule une paix de cette nature a un avenir.

76. La question de Chypre reste toujours sans solution. Ce problème doit être résolu, ainsi que le prévoient les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies, par des moyens pacifiques, en préservant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre, dans l'intérêt des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs, dans le respect de la politique de non-alignement de la République de Chypre et dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales.

77. Ces dernières années, les peuples de plusieurs pays ont marqué des victoires historiques dans la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, les régimes réactionnaires et fascistes, et pour la libération nationale et sociale.

78. Nous saluons les révolutions populaires en Afghanistan, au Nicaragua et dans d'autres pays. Nous souhaitons aux peuples de ces pays de connaître le succès dans l'édification de leur vie nouvelle.

79. La lutte contre la domination coloniale est entrée dans sa phase ultime et décisive. L'un des problèmes les plus aigus de l'actualité vise à réaliser la libération authentique de l'Afrique australe en éliminant le colonialisme, le racisme et l'*apartheid*. Toutefois, en même temps, on assiste à une intensification des manœuvres impérialistes et néo-colonialistes qui cherchent à imposer aux peuples du Zimbabwe et de la Namibie des régimes fantoches en vue de préserver les intérêts économiques des monopoles et sociétés capitalistes sur une base néo-colonialiste. La République populaire de Bulgarie condamne ces manœuvres et appuie fermement la lutte des peuples du Zimbabwe et de la Namibie, dirigés par le Front patriotique et la SWAPO, pour une indépendance et une liberté authentiques.

80. La majorité des pays en développement nouvellement libérés continuent de souffrir des abus de ceux qui les exploitaient dans le passé et, plus particulièrement, des sociétés multinationales qui cherchent par tous les moyens à préserver le mécanisme actuel de commerce et de relations économiques injustes. Nous appuyons pleinement les revendications légitimes des pays en développement en vue d'une refonte des relations économiques internationales sur une base équitable et démocratique. Dans la lutte pour cette œuvre de refonte, le rôle et l'importance des normes et principes de coopération économique, établis entre les pays socialistes et les pays en développement, se dégagent

de plus en plus nettement. Ces normes et ces principes, fondés sur le respect mutuel des droits et des intérêts de tous les Etats, soulignent une conception nouvelle de la division internationale du travail, des échanges économiques et de la coopération scientifique et technique. Il existe des conditions politiques et économiques favorables pour une nouvelle poursuite de cette coopération. Mais leur réalisation exige une lutte tenace contre toutes les forces hostiles à la coopération et à l'unité d'action entre pays socialistes et pays en développement. Il ne fait pas de doute que les avantages objectifs et l'avenir sont aux côtés des forces qui luttent pour l'indépendance, l'égalité, un développement économique stable et le progrès social.

81. La contribution que la session actuelle fera à la solution des problèmes fondamentaux de l'humanité constitue, en même temps, une contribution à la réalisation des objectifs que l'Organisation des Nations Unies s'est fixés en proclamant 1979 comme Année internationale de l'enfant. En effet, sans détente, sans désarmement, sans paix durable, sans coopération, sans développement économique et progrès social, il est impossible d'assurer aux enfants le présent et l'avenir que tous nous souhaitons.

82. Dans la Bulgarie socialiste, les enfants sont l'objet d'un soin et d'une attention primordiaux. Ils reçoivent ce qu'il y a de meilleur; ils se voient garantir toutes les conditions nécessaires à un développement harmonieux et à une éducation dans un esprit de paix et d'amitié entre les peuples.

83. Inspiré par ces nobles objectifs, notre pays a pris l'initiative d'accueillir, en août dernier, l'Assemblée internationale des enfants, dénommée "Drapeau de la paix", qui a été un événement marquant de l'Année internationale de l'enfant. En tant que première rencontre de cette nature consacrée à la créativité des enfants et liée directement à la recherche naturelle et incessante au terme de laquelle l'homme veut atteindre un développement créateur et la réalisation de sa personne, cette assemblée est devenue le symbole de l'amitié, de la solidarité des enfants de tous les continents. La devise "Unité, créativité, beauté" a permis d'unir les efforts et les aspirations des très jeunes citoyens de notre planète pour en faire des créateurs et de meilleurs architectes de l'avenir. Nous sommes profondément convaincus que de telles initiatives ouvrent des perspectives nouvelles et confèrent une grandeur nouvelle aux nobles idéaux visant à résoudre l'ensemble des problèmes liés au présent et à l'avenir, non seulement de la génération montante, mais de l'humanité tout entière.

84. Voici quatre décennies déjà que l'humanité n'a pas connu le cauchemar d'une guerre mondiale. L'apport des Nations Unies à cet état de choses ne fait pas le moindre doute.

85. Paix et coopération, tels sont les idéaux les plus chers au peuple bulgare. Pendant les 35 ans qui ont suivi la victoire de la révolution socialiste en Bulgarie, notre gouvernement n'a cessé de poursuivre une politique de paix, de relations de bon voisinage et de coopération. Comme l'a déclaré récemment le Premier Secrétaire du Comité central du parti communiste bulgare et Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie, Todor Zhivkov :

"En tant que parti communiste et Etat socialiste, en tant que nation qui marche avec confiance vers son avenir communiste, nous avons cent raisons de vouloir la paix, de lutter pour la paix dans le monde, et nous n'avons pas la moindre raison de souhaiter des tensions

internationales, la méfiance, l'hostilité, les guerres "froides" ou "chaudes" parmi les nations."

86. Voilà pourquoi la République populaire de Bulgarie continuera, comme elle l'a fait jusqu'ici, à contribuer au rehaussement du rôle de l'Organisation mondiale dans les efforts que déploient en commun les peuples pour renforcer la paix, pour assurer et faire s'épanouir la coopération internationale et pour faire avancer les processus générateurs de progrès sur notre planète.

87. Avec la trente-quatrième session de l'Assemblée générale, l'Organisation des Nations Unies émerge de la décennie actuelle pour en aborder une nouvelle. La manière dont l'Organisation mondiale maintiendra et réaffirmera sa place dans la vie internationale en tant que facteur unissant les efforts des Etats et des peuples afin de renforcer la paix internationale déterminera la mesure dans laquelle l'Organisation saura s'acquitter de sa haute et noble mission. Nous sommes certains que l'Organisation mondiale saura effectivement mener à bien sa mission.

88. M. VRHOVEC (Yougoslavie) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais commencer par rendre hommage à la mémoire de feu le Président de la République algérienne démocratique et populaire, Houari Boumediene, et de feu le Président de la République populaire d'Angola, Agostinho Neto, dont la mort prive le monde de deux grands dirigeants, défenseurs du non-alignement, de l'indépendance et de l'égalité des peuples. Ils ont apporté une contribution remarquable à la réalisation des idéaux des Nations Unies et du non-alignement.

89. Monsieur le Président, j'ai grand plaisir à vous féliciter cordialement de votre élection à la présidence de cette assemblée. Nous tous ici qui vous connaissons, apprécions votre sagesse, votre jugement sûr et votre dévouement aux principes de la Charte. C'est pourquoi nous sommes convaincus que votre contribution au succès de nos efforts conjoints sera importante. Nous sommes d'autant plus satisfaits de votre élection que vous représentez la République-Unie de Tanzanie, pays non aligné avec lequel mon pays entretient les relations les plus amicales et dont il partage les objectifs et les valeurs.

M. Eralp (Turquie), vice-président, prend la présidence.

90. Je voudrais aussi saisir l'occasion de rendre hommage au Président de la trente-troisième session de l'Assemblée générale, M. Indalecio Liévano, représentant de la Colombie, un pays ami, pour la façon dévouée dont il s'est acquitté de ses hautes fonctions.

91. Permettez-moi aussi de rendre un hommage mérité à notre éminent Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, pour son travail inlassable en vue de promouvoir les objectifs de notre organisation et de renforcer son rôle sur la scène mondiale. De nombreuses réalisations positives des années passées resteront attachées à son nom et c'est pour nous tous un privilège que d'avoir eu l'occasion de travailler avec lui.

92. L'Assemblée doit débattre de questions très importantes. Une fois de plus, nous démontrerons que nous sommes prêts à travailler pour faire progresser le respect mutuel et une meilleure compréhension entre nous, car une meilleure compréhension est le préalable au succès de nos efforts pendant la présente session.

93. Permettez-moi de souligner, comme de nombreux orateurs l'ont fait avant moi, l'importance toute particulière de cette assemblée générale. La présente session nous

donne l'occasion, non seulement de nous pencher sur les problèmes d'une année donnée, mais de passer en revue rétrospectivement nos réalisations et nos échecs de la dernière décennie.

94. En cette période de transition, alors qu'il entre dans une nouvelle décennie, le monde nous offre un tableau très varié.

95. Nous pouvons cependant dire que notre organisation a honorablement relevé nombre de défis qui lui étaient lancés. Entre-temps, elle est devenue presque universelle, ainsi que le montre non seulement le nombre croissant de ses membres, mais aussi le fait qu'elle reflète plus fidèlement le monde dans lequel nous vivons.

96. Nous pouvons franchement dire que cela est en grande partie dû au mouvement du non-alignement, qui professe qu'il est d'un intérêt vital pour les pays d'assurer un plus grand respect des idéaux des Nations Unies, de renforcer leur rôle et de leur permettre de travailler de façon plus efficace. C'est pourquoi des résultats nombreux et significatifs ont été enregistrés au cours de la dernière décennie. De nombreuses questions d'une importance cruciale pour la communauté mondiale ont été abordées. Tout cela montre que le monde est en plein changement.

97. Les aspirations des nations à la liberté et à l'indépendance, à l'égalité et à une participation active dans les affaires internationales se sont beaucoup développées. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'aspirations. Cela a suscité de la part des peuples et des pays une plus grande volonté de combattre pour prendre en main leur destin et assurer eux-mêmes la conduite des affaires du monde.

98. Aucun peuple n'acceptera avec soumission la domination. La lutte de libération contre toutes les formes de dépendance et d'assujettissement gagne du terrain partout dans le monde. Cela est corroboré par les succès remportés par les peuples de Palestine, d'Afrique australe, du Nicaragua, de l'Iran, du Panama et d'autres encore dans leurs luttes pour l'indépendance, l'identité nationale et la souveraineté.

99. Ce processus général, qui tend à abolir les relations privilégiées et à favoriser l'émancipation des peuples, s'est clairement manifesté et est soutenu fermement par le renforcement de la politique du mouvement de non-alignement.

100. Les espoirs et l'attente de l'humanité n'ont, cependant, pas été entièrement satisfaits. Nous nous trouvons encore au centre de la dure bataille menée contre les partisans des privilèges acquis, les différentes formes d'ingérence et la domination.

101. Le monde est encore déchiré par de nombreuses contradictions et doit faire face à de nombreux dangers. La division en blocs tend à devenir une situation générale et permanente des relations mondiales. La course aux armements est déchaînée jusqu'à la folie. Un abîme profond sépare ceux qui jouissent des avantages tirés des énormes réalisations industrielles et techniques, dont la richesse ne cesse de croître d'année en année, de ceux pour qui la misère, la maladie, la faim et l'ignorance sont le lot quotidien.

102. On tente, de manière persistante, à maintenir des formes nouvelles et anciennes d'impérialisme, de colonialisme et d'autres formes de domination étrangère et d'hégémonie. La politique des sphères d'intérêt, de rivalité entre les grandes puissances, ainsi que les différentes for-

mes d'ingérence et de recours à la force dans les relations internationales, menacent l'indépendance de nombreux peuples.

103. Des crises mondiales aiguës, qui sont un danger constant pour la paix mondiale, n'ont pas encore été réglées. Les conséquences en sont évidentes. Une paix et une stabilité précaires dans le monde dépendent de l'équilibre de la puissance et de la peur; la détente stagne; le dialogue Nord-Sud sur le nouvel ordre économique international n'est pas encore sorti de la phase de l'affrontement; les conflits entre l'Est et l'Ouest s'étendent à des régions du monde non aligné.

104. Le legs d'un passé difficile pèse lourdement sur notre présent. Le fossé séparant les idéaux des réalités est souvent vaste et décourageant. Nous sommes parvenus maintenant à une ligne de démarcation entre deux décennies et, rarement dans l'histoire, une décennie n'a pas été plus incertaine tout en offrant, par ailleurs, autant de possibilités de progrès véritable.

105. La voie sur laquelle nous nous engagerons ne dépend que de nous, de notre volonté de modifier le legs du passé et d'assumer la responsabilité de nos lendemains. Voilà ce que l'humanité attend de nous. Si nous ne répondons pas à cet espoir, l'histoire ne nous pardonnera pas notre échec.

106. Seules les Nations Unies peuvent répondre à l'espoir de ceux qui, à juste raison, l'ont mis en elles et leur accorder leur appui.

107. Je crois que l'une des questions les plus urgentes sur lesquelles il faudrait parvenir à un accord complet concerne l'élimination des vestiges du colonialisme, notamment en Afrique. Sur le plan moral et humain, il est facile de dire le pire sur cet anachronisme aberrant qui existe à notre époque. Cette question n'est cependant pas uniquement d'ordre moral ou humain; c'est essentiellement une question politique. Que faut-il faire pour mettre fin à cette honte ?

108. La réponse est simple. Il faut épouser sans réserve la cause des peuples de l'Afrique australe et les appuyer par tous les moyens possibles pour qu'ils puissent, le plus rapidement possible, réaliser leurs droits souverains à la liberté, à l'indépendance et au progrès social.

109. Le mouvement non aligné a fait porter toute son attention sur la liquidation du colonialisme sur la terre africaine. Des décisions importantes ont été prises lors des récentes réunions de Maputo, de Colombo et de La Havane. Le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, sous votre direction éclairée, Monsieur le Président, a abouti à des conclusions identiques lors de sa récente réunion à Belgrade⁷.

110. Le sentiment unanime qui s'est fait jour lors de ces réunions est que la communauté mondiale, si elle souhaite garder le respect d'elle-même, ne peut plus atermoyer pour éliminer des annales de l'histoire humaine la page honteuse écrite par le colonialisme, le racisme et l'*apartheid*.

111. Nous pensons, évidemment, que toute possibilité politique d'aboutir à une solution pacifique doit être envisagée. Il serait impardonnable cependant d'en faire mauvais usage pour tenter de faire échec à la lutte que mènent les peuples — en l'occurrence les peuples de la Namibie et

du Zimbabwe — pour leur libération nationale. Cela doit être clairement énoncé.

112. Nous devons nous engager à appuyer les efforts de ces peuples — et à appuyer aussi la SWAPO et le Front patriotique — en vue d'obtenir leur liberté par la lutte armée. Nous devons accorder notre solidarité et notre appui aux Etats de première ligne dans leur résistance contre l'agression constante qui est perpétrée par les régimes racistes de Pretoria et de Salisbury. Il est de notre devoir de prendre toutes les mesures nécessaires, dont le recours aux forces de maintien de la paix ou l'imposition des sanctions prévues au Chapitre VII de la Charte. Nous devons souligner la responsabilité de ceux qui, pour des raisons égoïstes, continuent de coopérer avec les régimes racistes, prolongeant ainsi leur existence et les encourageant dans leur obstination.

113. A mon avis, il est inutile d'énumérer ici les mesures concrètes à adopter à cet effet, car nous les connaissons tous. Il me semble plus important de parler de l'essence même du problème, de l'option concrète qui s'offre à nous et des mesures à prendre.

114. Une autre crise mondiale est celle qui existe au Moyen-Orient. Nous sommes en présence d'une tolérance à l'égard d'une agression brutale et d'un déni inadmissible du droit souverain légitime d'un peuple à l'autodétermination et à l'indépendance.

115. Je veux souligner que la position constante de mon pays est qu'aucune agression ou occupation ne doit être tolérée ou récompensée. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours exigé que la communauté internationale et notre organisation prennent des mesures énergiques pour éliminer l'agression d'Israël et ses graves conséquences.

116. Nous devons prendre conscience de notre responsabilité, aussi bien envers les peuples qui en sont les victimes immédiates qu'envers l'humanité dont les intérêts vitaux sont menacés par la continuation de cette agression.

117. Qu'il me soit permis de rappeler nos positions bien connues. Premièrement, Israël doit se retirer de tous les territoires arabes occupés depuis la guerre de 1967; deuxièmement, les droits légitimes nationaux des Palestiniens à l'autodétermination, au retour dans leurs foyers, à l'indépendance et à leur propre Etat doivent être reconnus. Cela nécessite la reconnaissance et l'acceptation de l'OLP en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien; troisièmement, seul un règlement durable, juste et global peut assurer la paix et la sécurité dans tous les pays de la région, dont Israël, ainsi que l'inviolabilité de leurs frontières.

118. L'expérience nous a appris que des routes séparées ou des accords séparés ne conduisent pas vers ce but. Au contraire, Israël les utilise pour priver complètement le peuple palestinien de ses droits et pour se livrer à de nouveaux actes d'agression contre les pays arabes voisins et pour usurper les terres arabes.

119. Il est grand temps de renverser le courant des événements. Nous pensons que cela est possible si nous faisons preuve d'une plus grande résolution et d'un plus grand réalisme politique dans la façon d'aborder cette crise. Il existe certains indices positifs, notamment ceux qui montrent qu'un nombre croissant de pays européens sont prêts à reconnaître les droits nationaux du peuple palestinien et à accepter que l'OLP soit le négociateur légitime sur un pied d'égalité.

⁷ *Ibid.*, document S/13283.

120. Ces nouveaux éléments, joints aux résolutions et décisions existantes de l'Organisation mondiale, permettront, j'en suis sûr, de sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons encore.

121. Je voudrais aussi parler d'un autre problème qui porte en lui les éléments d'une crise mondiale. Il s'agit de la crise en Asie du Sud-Est où, malheureusement, ont eu lieu des interventions militaires qui ont transformé toute la région en un nouveau foyer d'instabilité, source de dangers imprévisibles pour la paix et la sécurité non seulement dans cette région mais également dans le monde entier.

122. Il me semble qu'à ce stade ce qui est le plus important c'est de réaffirmer les principes qui devraient mener à une solution de cette crise et, en même temps, garantir sur un pied d'égalité à tous les pays de la région le droit à la paix, la sécurité et à un développement national propre.

123. Cela ne peut se faire que si l'on met un terme à l'intervention et au recours à la force, que si l'occupation étrangère prend fin et que les troupes étrangères sont retirées, que si l'indépendance et la souveraineté des peuples sont respectées, et que si les peuples en question ont le droit exclusif de choisir leur propre système de gouvernement et de mode de vie, sans interférence étrangère.

124. Il serait extrêmement dangereux d'adopter la théorie d'interventions militaires, qualifiées de bonnes ou mauvaises, justifiées ou injustifiées, car dans ce cas nous mettrions en question non seulement la justice mais la base même sur laquelle repose la stabilité des relations internationales.

125. Nous sommes profondément convaincus que la souveraineté complète et inviolable des nations est la loi suprême dans nos relations internationales. Personne n'a le droit de remettre cela en question pour quelque raison ou à quelque moment que ce soit.

126. Je suis convaincu que ce n'est que dans le cadre d'un règlement pacifique, juste et entier de la crise en Asie du Sud-Est que l'on pourra aussi éliminer l'ingérence étrangère et l'imposition d'intérêts étrangers aux peuples de la région.

127. Dans ce contexte, nous pourrions aussi résoudre d'autres problèmes difficiles qui se posent aux peuples de la région, comme la question des réfugiés, de la faim ainsi que d'autres formes de souffrances et de privations.

128. Les principes que je viens d'énoncer au sujet des crises mondiales précédentes sont aussi ceux qui inspirent l'attitude de la Yougoslavie envers les crises dites régionales ou locales.

129. Le droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté sans ingérence étrangère doit être appliqué de façon conséquente dans les cas de Chypre, de la Corée et du Sahara occidental ainsi que chaque fois que les mêmes problèmes et les mêmes valeurs sont en jeu.

130. La perpétuation de la crise de Chypre prive un pays indépendant et non aligné de ses droits souverains et a des répercussions négatives sur la stabilité de la Méditerranée. Nous sommes convaincus qu'une solution juste et durable de cette crise ne peut intervenir que par des moyens pacifiques, grâce à des résolutions pertinentes de l'ONU. Cela suppose un accord entre les deux communautés permettant de sauvegarder l'indépendance, la souveraineté, l'unité, l'intégrité territoriale et le non-alignement de la République de Chypre, en assurant la sécurité et le bien-être de ces deux communautés dans une coexistence harmonieuse.

131. Nous appuyons aussi les efforts constructifs et positifs de la République populaire démocratique de Corée visant à l'unification pacifique du peuple coréen et au renforcement de la position indépendante et non alignée de ce pays.

132. En ce qui concerne le Sahara occidental, il s'agit d'une question de décolonisation qui doit être réglée sur la base de l'autodétermination conformément aux principes et aux résolutions de l'ONU et en accord avec les décisions de l'Organisation de l'unité africaine et du mouvement des non-alignés.

133. La paix et la stabilité dans le monde ne dépendent pas seulement d'une solution aux crises les plus aiguës, mais le règlement de ces crises se trouverait facilité par un profond processus d'ensemble de relâchement des tensions.

134. A propos de la détente, nous nous préoccupons surtout de questions qui affectent la paix et la sécurité générales du monde. Cela est vital non seulement parce que la paix prévient les destructions provoquées par la guerre, mais parce qu'elle fournit un cadre à la lutte triomphale des peuples pour l'indépendance, l'égalité et le progrès.

135. Si la détente ne servait pas ces fins, elle deviendrait alors soit un véhicule destiné à maintenir les privilèges existants et les injustices de l'ancien ordre international, soit un moyen de permettre aux puissances les plus fortes, et à leur groupement en blocs respectifs, de régler leurs relations au détriment du reste du monde.

136. Nous considérons le relâchement des tensions comme un processus universel exigeant des efforts particuliers de la part de chacun d'entre nous. C'est un devoir pour les Nations Unies d'agir constamment pour renforcer la coexistence pacifique sur la base de relations amicales entre les Etats; cela exige des efforts dans le domaine du désarmement et pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

137. Dans ce contexte, je tiens à faire quelques commentaires sur l'Europe, un continent qui, dans le passé, a été le théâtre d'affrontements mondiaux et qui fut l'origine de guerres mondiales.

138. D'une part, c'est en Europe que les blocs alignés s'affrontent le plus directement, avec tout leur matériel militaire perfectionné. D'autre part, le processus de relâchement des tensions a obtenu des résultats tangibles, à la suite de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, tenue à Helsinki. Les pays non alignés et neutres d'Europe ont aussi contribué pour beaucoup à cette tendance constructive.

139. Il serait difficile de concevoir, cependant, des tendances stables et constructives en Europe si elles ne touchent pas de la même façon les autres régions du monde.

140. La Yougoslavie, en tant que pays non aligné, a toujours appliqué les principes de non-alignement à sa politique européenne et aux relations avec ses voisins. L'affirmation de ces principes sur le continent européen, affirmation qui devient de plus en plus manifeste, démontre aussi le caractère universel de la politique de non-alignement.

141. Le désarmement et les nouvelles relations économiques sont parmi les questions les plus urgentes qui se posent au monde contemporain. Cependant, il est significatif que des conditions existent déjà pour la recherche

d'une solution cohérente à ces problèmes. C'est l'une des principales réalisations de la lutte persistante que le mouvement des non-alignés a menée à cette fin.

M. Salim (République-Unie de Tanzanie) reprend la présidence.

142. La dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée au désarmement, a été un événement important de notre temps. En dépit de certaines réalisations initiales importantes concernant surtout une participation des Nations Unies au désarmement, les autres résultats n'ont pas été très encourageants.

143. Il me semble que nous devrions poursuivre une action politique résolue de façon à accélérer le processus qui nous conduira à un véritable désarmement. Cela s'applique à tous les moyens de destruction massive, que ce soit les armes nucléaires stratégiques et tactiques, que ce soit les armes biochimiques, radiologiques et conventionnelles, dont la puissance de destruction a augmenté considérablement depuis la seconde guerre mondiale. A cet égard, je voudrais citer, à titre d'exemple, la deuxième série de négociations sur la limitation des armements stratégiques.

144. Dans la phase actuelle des travaux, nous devrions, me semble-t-il, accorder une plus grande attention au travail de fond de la Commission du désarmement et à l'élimination des obstacles qui, du fait de la rivalité des grandes puissances, gênent le travail du Comité du désarmement.

145. Nos priorités devraient également englober des garanties totales aux pays qui ne produisent pas d'armes nucléaires, l'interdiction de l'emploi de ces armes, et les efforts en vue d'un désarmement nucléaire authentique. Sinon, il existe un risque que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires fasse place au monopole de ceux qui possèdent les armes nucléaires ou qu'il soit utilisé d'une manière abusive en tant que monopole permettant de mettre au point et d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Cela mènerait à une nouvelle forme de colonialisme technologique.

146. La question de l'élimination des bases militaires étrangères et de la présence étrangère dans d'autres pays n'est pas résolue. Il en est de même pour les mesures propres à instaurer un climat de confiance. Une autre question étroitement liée à celle-ci est la question des zones de paix et de coopération, à laquelle nous attachons une importance exceptionnelle. Voilà pourquoi nous appuyons avec force la création de ces zones en Méditerranée, dans l'océan Indien et ailleurs. La lenteur des progrès vers la sécurité réelle et le bien-être de l'humanité tout entière trouve aussi son témoignage dans le rapport absurde qui existe entre l'aggravation de la crise économique et l'accroissement énorme des dépenses en armements.

147. L'état inquiétant de l'économie mondiale, la crise profonde du système économique international et la détérioration continue de la situation des pays en développement menacent de devenir une source constante d'instabilité et de nouvelles tensions politiques, avec des conséquences imprévisibles. Le monde est devenu tellement interdépendant, surtout dans le domaine économique, qu'il n'est possible de trouver de solutions à long terme, dans l'intérêt de tous, qu'au moyen d'un dialogue équitable et d'une coopération globale.

148. Il est indispensable que les pays les plus développés sur le plan industriel et technique, ceux qui possèdent le plus grand potentiel économique et financier, cessent de

vouloir apporter des solutions partielles à leurs problèmes particuliers au sein de groupements économiques fermés. Il est également indispensable de comprendre que le problème actuel ne consiste pas à trouver les responsables d'un état de choses hérité, mais que le nouveau système de relations économiques internationales doit être accepté comme étant un besoin commun et un engagement partagé par tous.

149. Malheureusement, aujourd'hui encore, nous nous trouvons au même point qu'il y a cinq ans, lorsque nous avons adopté la Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international [résolutions 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI)]. Nous ne pourrions sortir de cette impasse qu'en recherchant avec ténacité des solutions communes, qui devront comprendre tous les éléments essentiels du nouvel ordre économique international, allant du commerce, des produits de base, des produits fabriqués et de l'énergie au financement, aux prix, au transfert des techniques et à l'élimination de toutes les formes de discrimination.

150. Cela requiert une activité plus intense de la part du Comité plénier créé en application de la résolution 32/174 de l'Assemblée générale et une nouvelle série de négociations générales, telles que celles entreprises par la sixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, de même que l'élaboration d'une stratégie pour la prochaine décennie du développement.

151. L'un des sujets qui retient l'attention de l'Assemblée porte sur les droits de l'homme. Nous savons tous que, très souvent, cette question donne lieu à des affrontements politiques. Heureusement, nous avons constaté que l'aspect politique des droits de l'homme était de plus en plus souvent lié à leurs aspects économiques et sociaux, et cela nous paraît être la bonne optique.

152. Toutefois, nous voudrions aller encore plus loin et lancer un avertissement. Il est en effet très difficile de défendre les droits de l'homme si ces droits ne sont pas traités dans le cadre du droit des nations à l'indépendance, à la souveraineté, au libre développement national et de leur droit à mener leur propre existence sans ingérence étrangère; si ces droits ne sont pas traités dans le cadre de l'égalité raciale; s'ils ne sont pas liés aux droits des minorités nationales, ethniques, religieuses et d'autres groupes; et s'ils ne permettent pas à chaque individu de décider de son mode de vie et d'être une personne libre ne subissant aucun système de discrimination.

153. Mon pays attache une importance exceptionnelle au rôle des Nations Unies dans la recherche de solutions aux problèmes importants dont souffre notre monde, dans l'élimination des foyers des crises, dans le renforcement de la paix, de la sécurité et d'une coopération équitable entre les peuples, et dans la démocratisation des relations internationales.

154. Nous pensons que les Nations Unies sont appelées à jouer un rôle irremplaçable dans le nouveau système de relations politiques et économiques internationales. En conséquence, nous devons nous opposer à la tendance qui consiste à retirer des Nations Unies des questions mondiales essentielles et à essayer de les résoudre en dehors de notre organisation. Aujourd'hui l'Organisation des Nations Unies est une organisation véritablement universelle qui reflète fidèlement la situation dans le monde.

155. Nous ne voulons pas que l'Organisation devienne un lieu d'affrontement de propagandes. Nous pensons qu'il

est indispensable que cette assemblée s'inspire de nos aspirations communes et de notre disposition à créer un climat de tolérance et de confiance. Nous ne devons pas dissimuler les divergences, mais nous devons faire preuve d'un maximum de volonté pour contribuer à la pleine affirmation des principes consacrés dans la Charte pour chacune des questions particulières que nous sommes appelés à examiner.

156. Le mouvement des pays non alignés a précisément contribué le plus possible à assurer ce rôle pour les Nations Unies. Je suis certain que les décisions adoptées à la sixième Conférence des Chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui s'est achevée récemment, contribueront également à la réussite de la présente session de l'Assemblée générale. Nous estimons que les résultats de ce sommet sont positifs. La Conférence a réaffirmé, avant tout, les principes et objectifs authentiques de la politique et du mouvement de non-alignement, en tant que facteur indépendant, hors de tout bloc, jouant un rôle important et irremplaçable dans les relations internationales. De cette manière, les pays non alignés ont renforcé la base sur laquelle ils pourront continuer d'édifier leur solidarité et leur unité.

157. Nous avons, à bon droit, de grandes espérances et nous croyons fermement qu'un progrès réel est possible. Persévérons dans la recherche de la paix et de la sécurité dans le monde. Faisons les plus grands efforts pour que le monde de demain soit un monde de justice, d'indépendance, d'égalité et de progrès pour tous.

158. M. PHAN HIEN (Viet Nam) : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous exprimer, Monsieur le Président, nos félicitations les plus chaleureuses pour votre brillante élection aux hautes fonctions de président de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

159. Qu'il me soit également permis de rendre un hommage mérité à M. Indalecio Liévano, président de la trente-troisième session de l'Assemblée générale. Nous tenons particulièrement à adresser nos sincères remerciements au Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, et à ses collaborateurs pour le dévouement et la sagesse dont ils ont fait preuve dans leurs activités fécondes au service des intérêts de la communauté internationale.

160. La délégation du Viet Nam adresse les meilleurs souhaits de bienvenue à Sainte-Lucie à l'occasion de son admission au sein de l'Organisation des Nations Unies.

161. C'est avec un sentiment de profonde tristesse et d'immense douleur que nous avons appris la nouvelle du décès prématuré du leader bien aimé du peuple angolais, digne fils de l'Afrique, grand ami de notre peuple, le Président de la République populaire d'Angola, Agostinho Neto; son souvenir sera gravé à jamais dans le cœur de chaque Angolais, de chaque Vietnamien.

162. La délégation de la République socialiste du Viet Nam salue chaleureusement les grandes victoires remportées par les forces d'indépendance nationale, de paix et de progrès social de par le monde durant l'année qui nous sépare de la trente-troisième session de l'Assemblée générale. Ces victoires retentissantes ont fait s'écrouler toute une série de bastions apparemment inexpugnables de l'impérialisme et de la réaction internationale dans les positions vitales, éliminant de dangereux foyers de guerre et renforçant la capacité de défendre la paix et la sécurité des peuples.

163. En Amérique latine, la glorieuse victoire des combattants sandinistes et du peuple héroïque du Nicaragua contre la dictature de Somoza a ouvert une nouvelle page dans l'histoire de ce peuple. Le peuple héroïque de Grenade a renversé le régime dictatorial d'Eric Gairy et continue sa lutte résolue pour la sauvegarde de l'indépendance nationale et l'édification de son beau pays.

164. Les pays latino-américains et de la région des Caraïbes poursuivent leur combat tenace pour consolider leur indépendance politique et économique, récupérer et préserver leurs richesses naturelles et renforcer leur coopération multiforme. Ensemble avec le peuple cubain frère, nous exigeons la fin immédiate et inconditionnelle de l'encerclement et du blocus contre Cuba, le dédommagement pour les dégâts en résultant et la restitution de la base navale de Guantánamo à ce pays. Nous appuyons les droits du Panama à la souveraineté absolue sur la zone du canal.

165. Nous réaffirmons notre solidarité agissante avec le peuple chilien qui lutte vaillamment contre la clique fasciste au pouvoir. De même, nous soutenons résolument la lutte des peuples de Porto Rico, de Belize et des autres peuples encore sous domination coloniale pour leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

166. Nous nous réjouissons des excellents résultats de la visite de notre premier ministre Pham Van Dong à Cuba, au Mexique, au Nicaragua, au Panama et à la Jamaïque. Cette visite dans divers pays d'Amérique latine ouvre de nouvelles perspectives pour les relations d'amitié et de coopération fructueuse entre le Viet Nam et les pays de cette région.

167. En Afrique australe, ni la férocité des régimes racistes et d'*apartheid*, ni leur collusion avec l'impérialisme pour imposer des soi-disant "règlements internes" ne peuvent endiguer la lutte persévérante des peuples du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Afrique du Sud, sous la direction du Front patriotique, de la SWAPO et de l'African National Congress of South Africa respectivement, pour leur indépendance, liberté et dignité.

168. L'accord de cessation des hostilités entre le Front POLISARIO et la République islamique de Mauritanie [A/34/427-S/13503, annexe I] constitue une importante victoire du peuple sahraoui en lutte pour l'exercice de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

169. Les arrangements séparés au Moyen-Orient ne font que renforcer davantage la solidarité des peuples arabes et le soutien international à la lutte du peuple palestinien, dont le seul représentant authentique est l'OLP, pour faire valoir ses droits nationaux inaliénables. Nous joignons notre voix à celle de la communauté internationale pour condamner les accords de Camp David et le soi-disant accord de paix égypto-israélien, et réaffirmer notre soutien indéfectible aux justes revendications du peuple palestinien; pour demander la restitution aux pays arabes de leurs territoires illégalement occupés par Israël, y compris la ville sainte de Jérusalem.

170. En Asie, l'impérialisme et les réactionnaires internationaux ont essuyé des échecs des plus cuisants juste aux endroits où leur collusion est la plus étroite, et leurs efforts déployés les plus intenses. L'élan révolutionnaire du peuple d'Iran a mis fin au régime tyrannique du Chah, causant par là même l'effondrement de l'Organisation du Traité central. Le peuple d'Afghanistan a mis en échec toutes les tentatives d'intervention et de subversion étrangères, consolidant ainsi les acquis de la révolution d'avril 1978.

171. Dans la région de l'océan Indien s'intensifie la lutte des peuples des pays riverains en vue de transformer cet océan en zone de paix et pour exiger le retrait des bases militaires impérialistes, en particulier celles de Diego Garcia, tandis qu'en Asie orientale la présence des troupes étrangères en Corée du Sud est condamnée avec vigueur par la communauté internationale. En Asie du Sud-Est, les peuples kampuchéen, lao et vietnamien, surmontant d'innombrables difficultés, ont enregistré des victoires éclatantes dans le domaine de la reconstruction comme dans celui de la défense nationale. Les événements de l'année passée ont démontré une fois de plus que l'amitié et la solidarité entre les peuples des trois pays d'Indochine constituent une question vitale pour eux et en même temps un facteur de paix et de sécurité dans cette région.

172. La sixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui vient de s'achever victorieusement à La Havane, est une démonstration des plus éloquents de la détermination des peuples des pays non alignés à renforcer leur solidarité et à développer leur coopération avec d'autres forces démocratiques et progressistes, dans la lutte commune contre l'impérialisme, le colonialisme et le néocolonialisme, l'hégémonisme et l'expansionnisme, le racisme, y compris le sionisme et l'*apartheid*, pour l'indépendance et la liberté des peuples, la paix et la sécurité internationales, pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

173. Avec les forces éprises de paix dans le monde, nous saluons chaleureusement la signature du Traité résultant des négociations sur la limitation des armements stratégiques, le considérant comme une contribution importante à la détente internationale, créant des conditions favorables pour les futures négociations concernant le désarmement général et complet. Nous condamnons sévèrement ceux qui sont en train d'intensifier la course aux armements, d'accélérer les préparatifs de guerre, mettant en péril la paix et la sécurité internationales. Nous soutenons la politique conséquente de l'Union soviétique et des autres pays socialistes pour la paix, la détente, le renforcement de la sécurité des peuples et la coopération internationale. A cet égard, nous nous félicitons de l'initiative de la Tchécoslovaquie de demander l'inscription à l'ordre du jour de la présente session de la question intitulée "Adoption d'une déclaration sur la coopération internationale pour le désarmement" [A/34/141].

174. La lutte des peuples pour leur complète indépendance économique, pour la récupération de leurs richesses naturelles et pour l'instauration d'un nouvel ordre économique juste et équitable ne cesse de se développer. Cependant, la dure réalité est que, dans nombre de pays en développement, la situation économique ne cesse de se détériorer. Le maintien de l'injuste ordre économique international a fait que le fossé entre les pays développés exploités et les pays en développement n'a cessé de s'élargir. L'impasse dans les négociations Nord-Sud et l'échec de la cinquième session de la CNUCED confirment que les pays exploités s'efforcent par tous les moyens de perpétuer leurs intérêts égoïstes et déchargent sur les pays en développement les conséquences de la crise économique mondiale, la crise énergétique, l'inflation, etc.

175. Ma délégation est heureuse de constater qu'en cette année 1979 nous avons été témoins de nombreux grands succès remportés dans toutes les régions du monde par les forces de paix, d'indépendance nationale, de démocratie et de progrès social. C'est là l'orientation essentielle du dé-

veloppement de la situation internationale actuelle. Cependant, l'impérialisme, en collusion avec les réactionnaires internationaux, cherche par tous les moyens à entraver la marche en avant de l'humanité, pour tenter de récupérer ses positions perdues, pour préparer de nouvelles interventions et agressions contre les peuples qui refusent de se soumettre à son diktat.

176. Après plus de trois décennies de lutte opiniâtre pleine de sacrifices pour reconquérir son indépendance et sa liberté, au printemps de 1975 notre peuple a remporté la victoire totale et réalisé la réunification du pays. Il pensait pouvoir dorénavant se consacrer entièrement à l'œuvre de reconstruction dans la paix.

177. Cependant, son indépendance fut à nouveau menacée et la paix compromise. Et cette fois, les agresseurs sont ceux-là mêmes qui, dans le temps passé, ont condamné bruyamment l'agression des Etats-Unis au Viet Nam et juré à maintes reprises fidélité à la cause vietnamienne. Il s'agit en l'occurrence des autorités de Pékin [Beijing].

178. D'aucuns pourraient donc s'interroger : pourquoi Pékin a-t-il lancé 600 000 hommes de troupes attaquer le Viet Nam alors qu'entre ces deux peuples voisins existait une profonde amitié ? Pourquoi, du jour au lendemain, Pékin a-t-il traité un pays voisin et ami en pire ennemi ? Oui, il est vraiment difficile de comprendre cela sans savoir que depuis fort longtemps Pékin nourrissait un plan global tendant à mettre le Viet Nam sous sa coupe et à le transformer en instrument de sa politique hégémonique et expansionniste en Asie du Sud-Est et dans le monde. Les hommes au pouvoir à Pékin ont toujours considéré le Sud-Est asiatique comme leur zone d'expansion naturelle. Par rapport à la Chine, grande, surpeuplée et dotée d'une "culture supérieure" ce ne sont que de petits pays, peu développés mais très riches en ressources et surtout comportant en leur sein de fortes colonies chinoises et des groupes maoïstes de subversion, deux moyens d'expansion de choix pour Pékin. Par sa position stratégique, le Viet Nam constitue pour la Chine la porte naturelle à franchir pour pénétrer dans la région du Sud-Est asiatique, d'où son plan minutieusement préparé pour soumettre le Viet Nam à sa politique.

179. Ce plan comporte toutes sortes de manœuvres : de l'octroi de l'aide à la résistance vietnamienne à l'utilisation de cette aide comme moyen de contrôle et de pression pour exiger que le Viet Nam renonce à sa politique d'indépendance et qu'il s'aligne sur Pékin; de l'utilisation des acquis de la lutte du peuple vietnamien comme monnaie d'échange dans le marchandage avec l'impérialisme à l'agression par personne interposée, pour aboutir enfin à l'agression directe. Fait notoire, vers le début des années 70, alors que la victoire de la résistance vietnamienne était certaine, les dirigeants chinois conclurent un marché avec leurs nouveaux alliés afin de perpétuer la division du Viet Nam et réaliser le partage des zones d'influence dans cette partie du monde. L'occupation, dès 1974, par les forces chinoises des îles vietnamiennes de Hoang Sa (Paracels) en est une illustration, entre autres.

180. La libération totale du Sud Viet Nam en 1975 a bouleversé complètement le plan de Pékin. Depuis, les autorités réactionnaires chinoises intensifient les préparatifs d'une agression au Viet Nam. Elles croyaient pouvoir, en outre, exploiter à fond les multiples difficultés dont souffre le Viet Nam après 30 années de guerre. La perspective

d'un Viet Nam indépendant, uni, prospère, ayant des relations amicales avec tous les pays, leur paraît inacceptable. A leurs yeux, ce Viet Nam, qui défend farouchement sa politique indépendante et souveraine, constitue un "mauvais exemple" pour les pays du Sud-Est asiatique et devient ainsi un obstacle sérieux à leurs visées expansionnistes et hégémoniques. Il fallait donc, pour Pékin, éliminer coûte que coûte cet obstacle.

181. Plus raffinés, plus cruels que leurs prédécesseurs, les expansionnistes chinois ont choisi une nouvelle stratégie : prendre le Viet Nam en étau par deux attaques convergentes par le sud-ouest et par le nord, tout en cherchant à fomenter le désordre à l'intérieur par le prétendu problème des Hoa, concernant des personnes d'origine chinoise qui vivent au Viet Nam. Ils ont donc décidé d'utiliser le Kampuchea, dont ils avaient le contrôle total grâce à leurs hommes de main Pol Pot-Ieng Sary, comme base d'attaque contre le sud-ouest du Viet Nam, prenant le Viet Nam à revers et le frappant au flanc, choisissant ainsi un endroit qu'ils estiment le point le plus faible du Viet Nam, c'est-à-dire la région nouvellement libérée au sud de notre pays.

182. Il n'est pas donc surprenant que dès 1965, profitant du fait que le Kampuchea était le plus faible maillon parmi les trois pays de la région, Pékin, par l'entremise des hommes à sa dévotion et par des méthodes subversives, a pu édifier un plan en vue de transformer ce pays en base d'expansion dans la région. Après que la libération du pays eut porté Pol Pot-Ieng Sary au pouvoir au Kampuchea, Pékin y introduisit des dizaines de milliers de conseillers militaires chinois et une quantité énorme d'armes et de munitions pour créer hâtivement une armée forte de 23 divisions.

183. Et du côté du Nord Viet Nam, Pékin a massé à la frontière sino-vietnamienne des centaines de milliers d'hommes de troupes qui multiplièrent quotidiennement provocations et incidents — créant une tension permanente — et se tinrent prêts à entrer au Nord Viet Nam.

184. Les dispositifs ayant été achevés, le moment de ces deux attaques presque simultanées fut projeté pour la fin de 1978, début 1979. Cependant, les agresseurs, aveuglés par leurs ambitions de conquête, ont commis la grave erreur stratégique de sous-estimer les forces du Viet Nam et de concentrer le gros de leur corps de bataille — 19 sur 23 divisions au total — dans la région de la frontière pour lancer une attaque en direction de Ho Chi Minh-Ville. Devant la défaite rapide des troupes de Pol Pot, devant la solidarité des trois peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea devant le soutien ferme que les pays socialistes et les peuples du monde ont accordé au Viet Nam, les autorités chinoises ont dû se rassurer avant de se lancer dans l'aventure, en allant chercher la bénédiction de leurs nouveaux amis d'outre-océan qui sont bien disposés à jouer la carte chinoise.

185. Le peu de temps écoulé entre le 23 décembre 1978, date de l'attaque par les forces de Pol Pot sur Tay Ninh, en direction de Ho Chi Minh-Ville, et le 17 février 1979, date à laquelle 600 000 soldats chinois déferlaient sur le Nord Viet Nam, prouve nettement que le plan d'agression en tenaille de Pékin a été préparé minutieusement longtemps à l'avance. Il est donc clair que, vers la fin de 1978, le peuple vietnamien se trouvait ainsi face à une situation extrêmement grave, devant une question de vie ou de mort : son territoire menacé d'être envahi, ses droits nationaux ba-

foués et la paix, fraîchement conquise, tout d'un coup perdue. De par la tradition millénaire d'un peuple pour qui rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté, le peuple vietnamien, encore une fois a repris les armes pour défendre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

186. Faisant usage du droit de légitime défense, notre peuple a dû riposter fermement, écrasant le corps de bataille de Pol Pot lancé contre Tay Ninh à la fin de 1978, évitant ainsi d'être pris en étau par Pékin, réunissant les conditions favorables pour repousser victorieusement l'agression ouverte du 17 février 1979 des expansionnistes chinois.

187. Si notre peuple n'avait pas réagi de la sorte et tenu bon, que serait devenue alors la situation dans la région ? Sans nul doute, une conflagration aurait éclaté, pouvant entraîner dans son terrible tourbillon plusieurs autres pays et détruisant la paix et la stabilité de la région du Sud-Est asiatique tout entière.

188. Le déroulement des événements décrits plus haut a mis à nu les allégations fallacieuses des agresseurs selon lesquelles le Viet Nam aurait "osé provoquer" la Chine, ce qui justifierait le motif invoqué de "donner une leçon au Viet Nam", allégations qui ne diffèrent en rien de celles d'Hitler qui se donnait le "droit" de punir les autres nations.

189. Serait-ce parce que les hommes au pouvoir à Pékin se targuent d'avoir une force humaine d'un milliard d'habitants et qu'ils possèdent l'arme nucléaire qu'ils osent s'attribuer le droit arbitraire de donner une leçon à un autre pays ?

190. Quelle que soit la véritable motivation des autorités hégémonistes de Pékin, toujours est-il que ces manières d'agir ne sont en réalité que la reviviscence du concept des anciens empereurs de Chine qui considéraient les peuples autour de la marche de leur "empire céleste" comme des barbares ou, tout au plus, des vassaux devant leur être inféodés.

191. On peut se demander comment il se fait qu'à notre époque, où le principe des relations entre Etats souverains est bien établi, où le principe de la souveraineté égale des Etats et des droits égaux des peuples est inscrit dans la Charte des Nations Unies comme l'un de ses principes de base, un pays — en l'occurrence la Chine — ait pu agir de cette manière si arrogante, pour ne pas dire insolente, se donnant le "droit" de punir un autre pays, de lui "donner une leçon" ? Pékin souhaite-t-il ainsi ramener l'humanité des milliers d'années en arrière ? Se peut-il que l'éthique et la justice soient écartées impunément des relations internationales ?

192. Nous, peuple vietnamien, victime de l'agression chinoise, nous sommes en droit de demander à la communauté internationale si elle peut tolérer cela. Nous l'appelons à condamner énergiquement les expansionnistes de Pékin, à leur interdire de s'arroger le "droit" arbitraire de "donner des leçons" aux autres pays, faisant ainsi fi de toute la communauté internationale.

193. Nous exigeons que les autorités de Pékin cessent immédiatement tous les préparatifs d'une nouvelle agression contre le Viet Nam, qu'elles évacuent les points qu'elles occupent encore illégalement sur notre frontière, qu'elles nous restituent les îles de Hoang Sa (Paracels) et réparent les dommages matériels qu'elles ont causés durant leur dernière guerre d'agression à nos six provinces frontalières.

194. Pendant cette agression, les forces chinoises ont massacré d'une manière extrêmement barbare des civils, détruit toutes leurs ressources de vie, rasé systématiquement des établissements économiques, des hôpitaux et des écoles. Ces crimes monstrueux non seulement ont causé des souffrances immenses à la population des six provinces frontalières du Viet Nam, mais, plus grave encore, ils ont frappé cruellement la reconstruction économique du Viet Nam qui avait à liquider les lourdes séquelles de 30 années de guerre. Les criminels doivent payer leurs crimes.

195. Après la défaite de son agression au Viet Nam, la Chine a accepté d'entrer en pourparlers avec notre pays depuis le 18 avril 1979. Cependant, après plus de cinq mois et au cours de 12 séances de négociations, tant à Hanoï qu'à Pékin, la partie chinoise se refuse toujours à répondre positivement aux propositions logiques et raisonnables de la partie vietnamienne sur les mesures d'urgence telles que la séparation des forces armées, la création d'une zone démilitarisée, etc., en vue d'empêcher la reprise des hostilités, de préserver la paix et par là, de créer des conditions favorables à la solution d'autres questions tendant à normaliser les relations entre les deux pays.

196. Par contre, pendant ce temps, Pékin s'adonne fièvreusement aux préparatifs de guerre et crée une situation des plus graves et des plus explosives pouvant se transformer d'un moment à l'autre en une grande guerre dans la région de l'Indochine et du Sud-Est asiatique. Pékin continue à masser 12 divisions de ses troupes sur la frontière entre le Viet Nam et la Chine; il maintient en outre plus de cinq corps d'armée dans les régions militaires adjacentes au Viet Nam; récemment, il a concentré de nouvelles troupes dans la région de l'île de Hai Nan. Quotidiennement, les forces armées chinoises se livrent à des provocations et à des attaques en territoire vietnamien, nous causant des pertes en vies humaines et en biens matériels. L'espace aérien et les eaux vietnamiens sont violés à maintes reprises. En même temps, Pékin intensifie ses actions hostiles à l'égard de la République démocratique populaire lao, massant plusieurs divisions de troupes chinoises à la frontière de ce pays, se livrant à la subversion et aux préparatifs de guerre contre le Laos. Au Kampuchea, Pékin s'obstine à raviver les derniers débris de l'armée de Pol Pot pour les lancer au sabotage de l'œuvre de reconstruction pacifique de ce pays. Enfin, de Pékin, les hommes au pouvoir profèrent constamment la menace de "donner une deuxième leçon au Viet Nam".

197. Les faits sont donc là pour prouver que la Chine prépare fièvreusement une nouvelle agression contre le Viet Nam, qui peut être déclenchée à tout moment. Quel homme de conscience ne saurait en douter? L'on doit se demander quel pays, après le Viet Nam, serait la prochaine victime de Pékin.

198. Allant de pair avec tous ces préparatifs de guerre, pour camoufler leurs noirs desseins, les autorités de Pékin ont monté toute une campagne de calomnie à l'égard du Viet Nam, campagne soutenue tapageusement par certains milieux en Occident.

199. Cette propagande ressasse quotidiennement que le Viet Nam a "envahi le Kampuchea", que le Viet Nam est "responsable" du problème des réfugiés, que le Viet Nam est devenu un "instrument de l'Union soviétique".

200. En cherchant par cette campagne de calomnies à souiller l'image du Viet Nam, à isoler le Viet Nam sur le plan international, Pékin vise précisément à préparer l'opi-

nion dans le monde avant de déclencher une nouvelle agression armée contre notre pays.

201. Dans l'intérêt de la paix et au nom de la justice, nous lançons à la communauté internationale et à l'opinion mondiale un appel pressant à la vigilance, car derrière toutes ces manigances de Pékin se cache un grand danger pour la paix, la stabilité de la région du Sud-Est asiatique et du monde.

202. Dans cette confusion créée par Pékin, nous estimons nécessaire de faire connaître toute la vérité.

203. A partir du moment où le régime de Pol Pot a commis le génocide à l'encontre de son propre peuple, il est devenu illégal, et le Front d'union nationale pour le salut du Kampuchea qui se dresse pour le renverser, pour sauver le peuple du Kampuchea, représente la légalité révolutionnaire. Il est donc conforme au droit international et à la Charte des Nations Unies que le Viet Nam apporte son soutien à ce juste combat.

204. En décembre 1978, alors que Pol Pot massait 19 de ses 23 divisions à la frontière pour envahir le Viet Nam, laissant les arrières sans protection, le Front d'union nationale pour le salut du Kampuchea a profité de cette erreur militaire, ainsi que du moment stratégique favorable créé par l'écroulement rapide de ce corps de bataille devant la riposte du Viet Nam; il a lancé une insurrection générale aboutissant au renversement du régime Pol Pot, a mis fin ainsi à ce cauchemar de près de quatre années qu'a connu le peuple kampuchéen. Il s'agit là du triomphe d'une révolution du peuple kampuchéen, réalisant son droit à l'autodétermination. Le monde a assisté à la résurrection d'un peuple échappant de justesse à l'anéantissement total. Cette résurrection contribue à effacer une des plus grandes hontes de l'humanité — le régime abominable de Pol Pot —, jamais connue dans l'histoire, et ouvre la voie au peuple du Kampuchea pour "aller à la recherche de la lumière", "aller à la recherche de la vie", comme disait le grand poète angolais Agostinho Neto. Qu'on laisse ce vaillant peuple du Kampuchea refaire tranquillement sa vie et régler ses propres affaires en maître souverain de sa destinée.

205. La situation au Kampuchea est en train de se stabiliser et de se normaliser; elle est irréversible. Comme il a été indiqué dans la déclaration du 26 septembre 1979 du Ministère des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea, le Conseil révolutionnaire populaire du Kampuchea est prêt à accepter l'aide, sans condition politique, accordée par tous les pays et toutes les organisations internationales, livrée directement à lui, seul représentant authentique et légal du peuple kampuchéen. Il dénonce :

"la manœuvre perfide des impérialistes et de la réaction internationale qui, abusant de l'aspect humanitaire, pose le soi-disant problème "d'aide aux deux côtés" ou "envoi de secours jusqu'aux habitants". Cette manœuvre vise en fait à légaliser le ravitaillement des débris de troupes de Pol Pot-Ieng Sary dans leur opposition au peuple kampuchéen, à leurrer l'opinion quant à l'existence de cette administration de génocide déjà renversée et à jeter des fondements pour une soi-disant "solution politique du problème kampuchéen", s'ingérant ainsi dans les affaires intérieures du peuple kampuchéen⁸."

206. Non, l'on ne peut invoquer quoi que ce soit pour parler de solution. Ce qu'on devrait dénoncer c'est l'inter-

⁸ *Ibid.*, Supplément de juillet, août et septembre 1979, document S/13562.

vention chinoise au Kampuchea, c'est la responsabilité chinoise dans le génocide commis par la clique Pol Pot-Ieng Sary contre 3 millions d'habitants du Kampuchea. Toute manœuvre visant à réanimer la clique Pol Pot-Ieng Sary, toute manœuvre visant à créer deux Kampuchéas, constitue une ingérence intolérable dans les affaires intérieures du Kampuchea, une violation grossière du droit à l'autodétermination du peuple du Kampuchea et ne fait que prolonger les souffrances d'un peuple qui en a déjà trop subies. Non, il n'existe qu'un seul Kampuchea : la République populaire du Kampuchea; il n'existe qu'un seul gouvernement du Kampuchea : le Conseil révolutionnaire populaire du Kampuchea, seul représentant légal et authentique du peuple du Kampuchea.

207. Le peuple vietnamien, pour sa part, avec tous les hommes épris de justice dans le monde, salue ce peuple frère martyrisé du Kampuchea ressuscité. Nous nous engageons à lui apporter toute l'aide et le soutien nécessaires pour la reconstruction de son pays.

208. A la demande du Conseil révolutionnaire populaire du Kampuchea et sur la base du Traité de paix, d'amitié et de coopération signé entre les deux pays⁹, les troupes vietnamiennes sont au Kampuchea pour aider le peuple kampuchéen à s'opposer aux tentatives que fait Pékin pour réimposer le régime Pol Pot et à assurer la paix et la sécurité. Cela découle de l'esprit de solidarité traditionnelle entre les trois peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea, une solidarité qui ne date pas d'hier, mais qui a été forgée au cours de près d'un siècle de combat pour l'indépendance de chaque pays et qui constitue l'un des facteurs déterminants de leurs victoires successives sur leurs ennemis, de beaucoup les plus forts.

209. En ce qui concerne le problème des réfugiés, nous l'avons dit et nous le répétons, il s'agit là d'une conséquence des longues années de guerre d'agression que notre peuple a subies. Les responsables sont ceux qui ont agressé le Viet Nam. Pékin cherche en ce moment à exploiter cette question pour le chantage politique et pour préparer une nouvelle guerre. A la réunion internationale de Genève sur les réfugiés¹⁰, ainsi que dans sa coopération avec le Haut Commissaire aux réfugiés, le Viet Nam a fait preuve de bonne volonté et a pris des mesures humanitaires visant à apporter sa contribution pour régler cette question. Le Secrétaire général des Nations Unies, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et l'opinion mondiale ont bien apprécié notre coopération. Ce qui est à déplorer, c'est que Washington, par l'envoi des éléments de la septième flotte près des eaux vietnamiennes, ainsi que Pékin, continuent à inciter les gens, au Viet Nam, à partir illégalement. Nul doute que ce soit là un sabotage délibéré des résultats de la Réunion de Genève.

210. Le Viet Nam est un pays indépendant et souverain. Ses relations avec l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les autres pays socialistes sont des relations d'amitié et de coopération basées sur le respect mutuel de l'indépendance et de la souveraineté. L'URSS et les pays socialistes nous ont aidés efficacement pendant notre résistance nationale et coopèrent fraternellement avec le Viet Nam pour la reconstruction du pays. Il est donc normal que nous ayons d'excellentes relations. Le Traité d'amitié

et de coopération entre le Viet Nam et l'URSS¹¹ contribue à la cause de la paix et de la coopération internationales et ne vise aucun pays tiers. Ce qui est anormal et inacceptable, c'est que Pékin s'arroge le droit de dicter au Viet Nam la conduite de ses relations internationales, à imposer le choix de tel ou tel pays avec lequel le Viet Nam devrait entretenir des rapports. Pékin doit se rappeler que le peuple vietnamien a suffisamment fait preuve d'esprit d'indépendance non seulement à notre époque mais déjà depuis des millénaires.

211. Les épreuves douloureuses récentes du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea, tout comme les propres expériences des autres peuples à travers le monde, prouvent assez qu'un danger nouveau menace la communauté internationale : l'hégémonisme de Pékin, qui défie, en collusion avec l'impérialisme, les peuples du monde. Il est nécessaire de redoubler de vigilance, d'agir pour arrêter à temps leurs desseins ténébreux. L'humanité n'a pas fini de combattre tous ces fléaux qui sont l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, le racisme, l'*apartheid*, le sionisme, que déjà l'hégémonisme de Pékin est venu s'ajouter à ce cortège de maux. Cependant, nous avons la ferme conviction que les forces conjuguées de paix, d'indépendance et de liberté de par le monde sauront relever le défi et vaincront.

212. Nous nous félicitons de l'initiative prise par l'URSS de demander l'inscription à l'ordre du jour de la présente session de la question intitulée : "Inadmissibilité de la politique d'hégémonie dans les relations internationales". Nous soutenons sans réserve le projet de résolution soumis par le camarade Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'URSS, à l'approbation de l'Assemblée générale [A/34/243, annexe].

213. Nous saluons chaleureusement les victoires éclatantes remportées par le peuple lao dans l'œuvre de reconstruction comme dans la défense de l'indépendance nationale, mettant en échec toute manœuvre des autorités de Pékin visant à fomenter des troubles à l'intérieur du pays et à préparer une attaque de grande envergure contre lui. Si les autorités de Pékin se hasardent à donner au Viet Nam une "deuxième leçon" en envahissant le territoire lao, les conséquences seront extrêmement graves pour eux-mêmes. Le peuple et le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam ne ménageront aucun effort pour resserrer leurs liens d'amitié et de solidarité militante avec le peuple frère et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao.

214. Le Viet Nam et la Chine sont des pays voisins, ayant des liens historiques, culturels et autres depuis des millénaires. Les deux peuples vietnamiens et chinois ont vécu le même passé et se sont soutenus mutuellement dans la lutte contre le féodalisme, le colonialisme et l'impérialisme, lutte au cours de laquelle se sont forgées une amitié et une solidarité que personne ne saurait détruire. Le peuple vietnamien n'oubliera jamais les sentiments de fraternité et l'aide précieuse que le grand peuple chinois lui a réservés durant sa lutte pour son salut national. C'est pourquoi, plus nous chérissons l'amitié et la solidarité entre le peuple vietnamien et le peuple chinois, plus nous sommes déterminés à nous opposer à la politique hégémonique et expansionniste des dirigeants actuels de Pékin, car elle constitue

⁹ *Ibid.*, Supplément de janvier, février et mars 1979, document S/13/01.

¹⁰ Réunion sur les réfugiés et les personnes déplacées en Asie du Sud-Est, tenue à Genève les 20 et 21 juillet 1979.

¹¹ Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-troisième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1978*, document S/12920.

une offense aux sentiments de nos deux peuples et vise à détruire ce que nous nous sommes donné tant de mal pour bâtir ensemble.

215. Aux dirigeants de Pékin, nous lançons cet appel pressant : qu'ils cessent leur politique hostile contre le Viet Nam et la paix sera rétablie, les relations seront normalisées, les deux pays vivront dans la concorde, pour le bien de nos peuples respectifs et dans l'intérêt de la stabilité et de la prospérité de la région tout entière. Nous tenons à proclamer notre volonté ferme et inébranlable de défendre notre indépendance, notre patrimoine national et l'intégrité de notre territoire. Néanmoins, nous désirons régler tous les différends entre les deux pays par voie de négociations pacifiques. Nous avons montré notre bonne volonté; que les dirigeants chinois en fassent autant. Ce n'est qu'ainsi que les négociations pourront progresser et atteindre des résultats tant espérés par les peuples de nos deux pays et tous les peuples épris de paix dans le monde.

216. Les pays de l'Asie du Sud-Est, dont le Viet Nam fait partie, ont connu le même passé douloureux sous le colonialisme. Ils ont été victimes de la même politique des oppresseurs, qui consiste à "diviser pour régner". Néanmoins, malgré les vicissitudes de l'histoire contemporaine, nos pays sont appelés à vivre en bon voisinage. En ce qui la concerne, la République socialiste du Viet Nam est déterminée à oublier le passé, à regarder vers l'avenir, faisant tout ce qui est en son pouvoir pour écrire, ensemble, avec les autres pays, une nouvelle page dans l'histoire de la région. C'est dans cet esprit que, durant ces dernières années, mon pays a pris l'initiative de multiplier les contacts directs à plusieurs niveaux avec les pays de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est, en vue d'établir ensemble une zone de paix, d'indépendance, de liberté et de neutralité, une zone de stabilité et de prospérité, en conformité avec les intérêts légitimes de chaque pays et répondant à ceux de la paix et de la sécurité internationales.

217. Dans nos relations avec les pays du Sud-Est asiatique, nous avons préconisé des principes que nous sommes en train de respecter scrupuleusement, à savoir : respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, non-agression et non-ingérence dans les affaires intérieures, non-usage de la force ou menace d'usage de la force, abstention de toutes formes de subversion directe ou indirecte, égalité et avantages mutuels, coexistence pacifique.

218. Il est cependant regrettable que certains pays du Sud-Est asiatique qui, pendant les années de notre résistance nationale, ont été mêlés plus ou moins étroitement à l'agression impérialiste contre notre pays, à l'heure actuelle, bon gré mal gré, se soient laissés entraîner dans le sillage de Pékin contre les peuples du Viet Nam et des autres pays de la péninsule indochinoise. Nous souhaitons sincèrement que ces pays puissent se ressaisir à temps et cela, avant tout, dans leurs propres intérêts nationaux, ainsi que dans l'intérêt de la paix, la stabilité et la coopération dans la région.

219. Entre pays du Sud-Est asiatique, ne sommes-nous pas convenus qu'il est nécessaire de se consulter sur des problèmes d'intérêt mutuel ? En ce qui concerne le Viet Nam, nous avons toujours préconisé les contacts et vou-

lons maintenir le dialogue pour arriver à une compréhension mutuelle plus poussée, pour éviter les malentendus, réduire les divergences et augmenter les similitudes. C'est là, à n'en pas douter, la voie la plus appropriée vers l'établissement d'une zone de paix, de liberté, de neutralité dans le Sud-Est asiatique. Dans cet esprit, le Viet Nam est prêt à signer, avec les pays du Sud-Est asiatique, des traités de paix et de non-agression.

220. Nous croyons fermement que, par la signature de tels traités, les peuples du Sud-Est asiatique montreront à la communauté internationale leur volonté de contribuer activement à la cause de la paix et de la stabilité, tant dans la région que dans le monde.

221. Le Viet Nam n'a jamais porté atteinte aux intérêts de qui que ce soit. En revanche, il ne tolère aucune violation de son indépendance ni de sa souveraineté. Plus le peuple vietnamien a à cœur son indépendance et sa liberté, plus il respecte l'indépendance et la liberté des autres peuples.

222. En luttant contre l'hégémonisme de Pékin pour son propre salut, le Viet Nam apporte sa contribution à la défense de l'indépendance des peuples, de la paix et de la stabilité de la région. La politique extérieure de la République socialiste du Viet Nam est une politique d'indépendance, de souveraineté, de paix, d'amitié, de solidarité et de coopération internationale.

223. La République socialiste du Viet Nam préconise le développement des relations normales et une coopération diversifiée avec tous les pays, sans distinction de régime politique, sur la base des principes de coexistence pacifique.

224. Le peuple vietnamien réalise pleinement que la lutte qu'il a menée dans le passé, comme celle qu'il mène à l'heure actuelle pour ses intérêts nationaux, fait partie intégrante de la lutte commune des peuples du monde pour la paix, l'indépendance nationale, la démocratie et le progrès social, et correspond parfaitement aux objectifs du mouvement des pays non alignés, ainsi qu'à ceux de l'Organisation des Nations Unies.

225. A cette occasion, je voudrais, au nom du peuple et du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, exprimer les sentiments de sincère reconnaissance à nos amis et frères dans le monde entier pour la sympathie et le soutien qu'ils nous ont apportés dans l'œuvre de reconstruction de notre pays et dans la défense de notre indépendance nationale.

226. A l'heure actuelle, l'Organisation des Nations Unies regroupe en son sein 152 Etats Membres. Le mouvement des pays non alignés, pour sa part, compte dans ses rangs 95 nations. Les forces qui veillent à la sauvegarde de la paix et de l'indépendance nationale contre l'agression ont connu un nouveau développement. Elles sont à même de mettre en échec les visées de l'hégémonie de Pékin en collusion avec l'impérialisme et d'établir une paix durable pour toutes les nations. Le peuple du Viet Nam est déterminé plus que jamais à contribuer de toutes ses forces à cette grande cause de l'humanité.

La séance est levée à 13 h 20.